

Refllet

Enghien
LES BAINS

MAGAZINE MUNICIPAL DES ENGHIENNOIS
Avril-Mai 2024 N°134

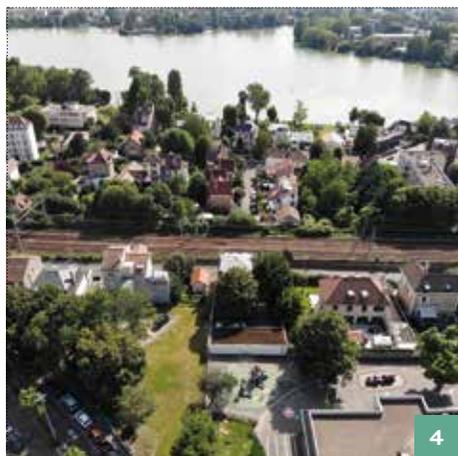
DOSSIER P.8
Le budget

CADRE DE VILLE P.14
Un visage plus vert pour le square Mermoz

SPORT P.30
En route vers les Jeux Olympiques



***Maintenir le cap
pour un avenir
prometteur***



Sommaire

N° 134 • AVRIL-MAI

4

IMAGES DE VILLE

Retour sur les Rencontres Enghiennoises, la ville au-delà de ses frontières, le PIDS et inauguration de l'école Marie-France Chabanel

8

DOSSIER

Finances : maintenir le cap pour un avenir prometteur avec un budget solide

14

CADRE DE VILLE

Un nouveau visage plus vert pour le square Jean Mermoz
Nuisances aériennes
Compostage : où en est-on ?

20

FAMILLES

L'actu des jeunes Enghiennois
Les vacances en ligne de mire

24

SENIORS

Les activités de la Villa du Lac
La croisière s'amuse

26

ASSOCIATIONS

Art, cosmos et repair café,
Concours d'Élégance automobile
Commémoration 8 mai 45

28

VIE CULTURELLE

Actualités de la médiathèque

30

SPORT

En route vers les JO

32

VIE COMMERÇANTE

4 nouveaux commerces

34

VISAGE D'ENGHIEN

André Souchet, bon pied (marin) bon œil

36

TRIBUNES

38

AGENDA



Magazine de la Ville d'Enghien-les-Bains • Hôtel de ville • 57 rue du Général-de-Gaule • 95880 Enghien-les-Bains • tél. : 01 34 28 45 46 • **Directeur de la publication** : Philippe Sueur • **Directrice de la communication** : Joëlle Athouel • **Rédaction** : Anne Ghiringhelli, Joëlle Athouel, Agence RDVA • **Maquette et conception graphique** : Samantha Paul • **Imprimeur** : Imprimerie RAS - 6 avenue de Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel - Ce Reflet est imprimé sur du papier Couché moderne 100% PEFC avec des encres végétales • **Dépôt légal** : 1^{er} trimestre 2024 • Retrouvez toute l'actualité de la ville sur enghienlesbains.fr et sa page Facebook
Pour toute annonce d'événements et pour recevoir le magazine, écrire à : reflet@enghien95.fr.





***Chères Enghiennoises,
chers Enghiennois,***

Chères Enghiennoises, chers Enghiennois,

Nous avons beaucoup de chance ! C'est une phrase que je répète souvent car, même après toutes ces années et même si tout n'est pas parfait, l'émerveillement que me procure le fait de vivre à Enghien-les-Bains ne s'émousse pas. Cette année encore, le classement des villes où il fait bon vivre, publié il y a quelques semaines dans Le Journal du Dimanche, a confirmé cette chance dont je vous parle.

Dans le Val-d'Oise, Enghien se place en tête des villes de sa catégorie, celles des communes de 10 000 à 20 000 habitants. À l'échelle du pays, nous arrivons en 25^e position dans cette même catégorie, derrière des villes comme Lannion, dans les Côtes-d'Armor, Le Puy-en-Velay, en Haute-Loire, ou Orsay, dans l'Essonne. Pour établir ce palmarès, différents critères ont été pris en compte, comme la qualité de vie, la sécurité, les transports, l'éducation et la santé, la vie commerçante, les services ou les infrastructures de sport et de loisirs, autant de sujets sur lesquels nous sommes effectivement très actifs dans le but de mieux vous satisfaire.

Prenons donc conscience de ce cadre de vie exceptionnel qui est le nôtre. Enghien-les-Bains un joyau où l'on vient parfois de loin pour goûter à ses plaisirs et à son charme. Si la ville a des atouts naturels il faut aussi beaucoup travailler, pour en faire une destination touristique d'excellence : en effet, notre label d'État en tant que « station touristique classée » a été renouvelé fin décembre dernier, pour une durée de 12 ans.

L'impératif demeure le bien-être des habitants et l'équilibre des flux pour consolider notre écosystème ludique, culturel et touristique. Le budget 2024 répond à ces enjeux. Avec d'une part une volonté farouche de maintenir un niveau de service de grande qualité pour les Enghiennoises et les Enghiennois, et d'autre part des investissements à la hauteur de l'ambition de la ville et de ses projet, le tout, dans une perspective environnementale toujours plus exigeante.

***" Dans le Val-d'Oise,
Enghien se place
en tête des villes
où il fait bon vivre "***

PHILIPPE SUEUR,
MAIRE D'ENGHIEN-LES-BAINS,
1^{er} Vice-président du Conseil départemental du Val-d'Oise



De droite à gauche : le Sous-préfet Dominique Lepidi, le Président Plaine Vallée Luc Strehajano, Estelle Folest Députée de notre circonscription, Dr Michel Baux, Député suppléant et le Maire de Margency Thierry Brun.



©Ville d'Englien-les-Bains

Des rencontres qui font chaud au cœur

Plus de 700 personnes avaient bravé le froid glacial pour venir, le 20 janvier dernier, aux Rencontres engiennes à la Pergola Nova. L'occasion pour Monsieur le Maire de présenter ses vœux les plus chaleureux à l'ensemble de l'assemblée, au sein de laquelle étaient présentes plusieurs personnalités politiques locales. Un événement très attendu lors duquel l'auditoire a aussi pu échanger avec les agents représentant l'ensemble des services de la ville mais aussi savourer une délicieuse part de galette des Rois.



©Ville d'Enghien-les-Bains et ©DR

Enghien au delà de nos frontières

Le 25 janvier, Philippe Sueur accompagné d'une délégation de la Ville d'Enghien-les-Bains, a présidé la réunion annuelle du Comité Français des Villes Créatives de l'UNESCO à Cannes accueillie par le Maire, David Lisnard également président de l'association des maires de France. Un temps de partage et de réflexion essentiel pour la coopération entre les dix villes créatives du Comité.

Nuit insulaire, un concert immersif produit et diffusé au CDA puis exporté à La Havane et à Santiago de Cuba. Fruit de la collaboration entre le célèbre pianiste et compositeur cubain Jose María Vitier García et Dominique Roland cinéaste documentaire et directeur du CDA. Mi-février, une partie de l'équipe municipale - Marc Antao, 1^{er} adjoint au Maire, Véronique Durk, conseillère municipale et Présidente du Comité des Jumelages, Roland Mangeret et Samuel Elong, conseillers municipaux - se sont rendus à Bad Dürkheim notre ville jumelle en Allemagne, pour participer au carnaval. Un événement qui entretient l'amitié franco-allemande.



©Virginie Ribaut

Le PIDS Enghien : une 10^e édition qui nous en a mis plein la vue

Pour sa 10^e édition, le PIDS ENGHIEEN, festival incontournable des effets spéciaux, produit et organisé par le Centre des arts, a une fois encore répondu aux attentes. La cérémonie des Genie Awards, qui récompense les talents de la création numérique française, a permis de prendre la mesure de la créativité de ces travailleurs de l'ombre que sont les superviseurs VFX et leurs équipes. Un rendez-vous qui compte comme en témoignent ces quelques chiffres en net augmentation : 3500 festivaliers, 1282 visiteurs, 1633 pass professionnels, 20 conférences...



©Virginie Ribaut

Inauguration de l'école Marie-France Chabanel

Samedi 2 mars, a eu lieu l'inauguration de l'école maternelle Marie-France Chabanel, anciennement connue sous le nom de Raoul Riet. Un hommage à une figure emblématique de notre ville, ancienne adjointe à l'Éducation de 2008 à 2020. Monsieur le Maire Philippe Sueur et son équipe municipale étaient fiers de dévoiler ce lieu dédié aux enfants. L'inauguration s'est déroulée dans un esprit de convivialité et de vive émotion, plus d'une centaine de personnes étaient présentes, dont Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental, Valérie Pecresse était représentée par Benjamin Chkroun pour la Région, les enseignants de l'Éducation nationale et de nombreux amis et membres de la famille de Marie-France Chabanel. L'événement a souligné l'importance de l'engagement de notre commune envers la jeunesse et l'éducation.

Maintenir le cap pour un avenir prometteur avec un budget solide

Le 28 mars, le Conseil municipal a approuvé son budget primitif pour 2024. Malgré le contexte économique et les contraintes réglementaires qui pèsent lourdement sur les dépenses des communes, il reflète l'ambition des élus de la majorité municipale pour la ville.

84,1M€

pour le budget
primitif de 2024

Dont **64,5 M€** de dépenses réelles

51,9 M€ de budget de fonctionnement pour les services aux usagers (crèches, écoles, éducation sportive et culturelle, seniors, solidarité, sécurité, propreté),

ou encore les subventions au Centre Communal d'Action Sociale, à l'Office de Tourisme et, pour **536 000 €**, à de nombreuses associations

32,2 M€ de budget d'investissement (transition écologique, agrandissement des infrastructures liées à l'éducation, travaux de voirie, préemptions de fonds de commerce et de murs commerciaux...)

L'exécution budgétaire 2023 a été arrêtée en section de fonctionnement à **44,3 M€** de recettes réelles et à **34,6 M€** de dépenses. En section d'investissement les recettes réelles se sont élevées à **17,5 M€** et les dépenses réelles à **22,1 M€**.



18,96 M€
de nouvelles
dépenses
d'équipement

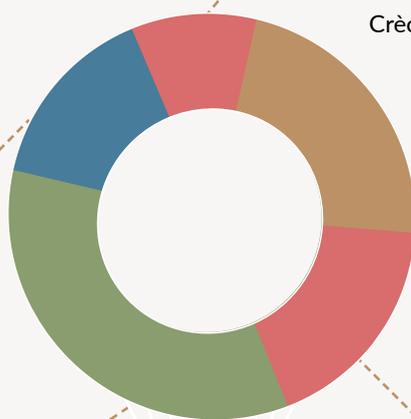
> **479 000 €** en faveur du sport (salles de sport, tennis)

> Nouveaux projets tournés vers la transition écologique (détaillés ci-contre) = **4,125 M€**

> Poursuite des projets fléchés vers l'enfance = **1,520 M€** pour le projet Crèche/Accueil de loisirs des Cygnes,

> Un budget pour l'avenir : acquisition de l'école Sainte Thérèse **2,5 M€** en vue de la réalisation de la future salle des fêtes

> **200 000 €** pour l'achèvement de l'école Marie-France Chabanel



Un budget 2024 en cohérence avec le PADD et le PLU révisé

Le budget 2024 traduit les orientations du projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) adopté et du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont la procédure de révision est en cours.



LA NATURE EN VILLE

2,836 M€

pour l'aménagement du Square Mermoz.



BÂTIMENTS

2 chiffres marquants

50 000 € de travaux d'accès PMR.

35 000 € pour l'étude de faisabilité d'installation de panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments publics.



MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

+ de 900 000 €

d'investissement pour le passage en LED, les systèmes d'abaissement de puissance au point lumineux, la trame noire Villemessant.

50 000 € pour verdir le parc de véhicules et poursuivre l'électrification du matériel des espaces vert.



FAVORISER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ POUR LIMITER LES DÉPLACEMENTS

400 000 € sont prévus pour l'acquisition de murs commerciaux par voie de préemption. Il s'agit de maintenir une offre commerciale locale de qualité diverse et d'éviter les déplacements en voiture vers des zones de chalandise plus lointaines.



ÉVITER LES DÉPERDITIONS DE CHALEUR

100 000 € travaux d'isolation des bâtiments publics (gymnase, école, CCFV, CTM...).



ÉCONOMISER L'EAU ET FAVORISER LES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

520 000 € pour désimpermeabiliser la place de Verdun.

153 000 € pour la création d'une rivière sèche plantée d'essences peu consommatrices en eau devant l'établissement thermal. Actuellement, le système de plantations est consommateur d'eau et nous faisons face à la prolifération des mauvaises herbes. Cette solution permet de résoudre ces deux problématiques.

260 000 € pour les deux cimetières : gravillonnage du cimetière nord (pour limiter la poussée des adventices) et remplacement des pergolas au cimetière sud.

160 000 € pour les créations de massifs, plantations et remplacements d'arbres sénescents.

23 000 € pour des plantations et l'étude de désimpermeabilisation la cour de l'école Ormesson.

10 000 € travaux de signalétique arboretum (pédagogie autour de la biodiversité).



ENCOURAGER LES MOBILITÉS DOUCES

140 000 € pour l'aménagement de pistes cyclables Boulevard d'Ormesson / parking Foch et rue du Départ entre la rue Gavignot et l'avenue Carlier.

40 000 € poursuite de l'installation de systèmes de protection des passages piétons à l'occasion de travaux de réfection des chaussées ou trottoirs. La loi mobilités exclut en effet toute possibilité de stationnement 5 mètres avant le passage piétons.

*Ce budget traduit
la volonté de
transformer
notre cadre de vie
exceptionnel tout
en veillant à sa
préservation.*





3 questions à ...

Sophie Merchat, adjointe au Maire, en charge des finances et de la politique de l'École de Musique et de Danse.



1. Dans quel état d'esprit le budget de fonctionnement 2024 est-il construit ?

Nous savions que les recettes exceptionnelles de 2022 grâce, notamment, au solde de la compensation de l'État liée au Covid ne se reproduiraient pas en 2023. Toutefois, la baisse du produit brut des jeux de 2023 (18,441 M€, comprenant le reversement de l'État, au lieu de 19 M€ inscrits au budget) nous a conduits à la prudence. Je rappelle que cette recette représente la première source de revenus de la ville, devant les impôts (taxe foncière essentiellement) et les produits des services. L'inflation est toujours présente et l'augmentation de certaines dépenses auxquelles nous ne pouvons pas échapper pèse sur notre budget de fonctionnement. Les assurances, par exemple, c'est + 20 %. Les ponctions de l'État au titre des mécanismes de péréquation (FSRIF, pénalité SRU)* atteignent 2,639 M€ en 2024. Alors que la pénalité SRU avait été annoncée à 700 000 €, elle s'élève finalement à 939 366 € pour 2024. La revalorisation des carrières ou la hausse du SMIC, aussi légitimes soient-elles, nous contraignent à repenser notre budget et, lorsqu'elles interviennent en cours d'année, à couper dans nos dépenses faute de

recettes nouvelles. N'oublions pas que nous avons, par exemple, choisi de maintenir une Atsem par classe maternelle, là où certaines villes en partagent une pour toute l'école.

2. Quelle est la situation de la ville en matière d'endettement ?

Notre volonté de dégager un autofinancement suffisant pour investir sans recourir systématiquement à l'emprunt est intacte et le budget 2024 en est le reflet avec un autofinancement de 10,1 M€. En fin d'année 2023, l'encours de la dette est remonté à 10,35 M€. Afin de donner toute sa cohérence au projet Cœur de Ville, nous avons acquis les murs et le fonds de commerce du cinéma exploité par UGC. Mais notre situation reste parfaitement saine. D'abord parce qu'il est normal que des dépenses d'investissement structurantes, soient financées par l'emprunt. Ensuite parce que l'encours de la dette reste maîtrisé : à Enghien-Bains, la dette par habitant s'élève à 894 € au 1^{er} janvier 2024 (3 803 € à Paris). Cette moyenne était de 1 807 € pour les villes de plus de 10 000 habitants en Île-de-France**. Et notre capacité de désendettement est de 8 mois, ce qui nous situe dans la fourchette très basse (délai moyen de 5 ans en France).

3. Pourquoi la ville choisit-elle de ne pas augmenter ses taux de taxe foncière ?

Malgré l'inflation et la forte augmentation de nos dépenses contraintes, nous avons choisi, une fois encore, de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale. Avec la disparition de la taxe d'habitation, le produit des impôts locaux revenant aux communes repose essentiellement sur les propriétaires. Pour les quelques résidences secondaires, nous percevons aussi la taxe dite THRS sur laquelle nous appliquons une majoration de 50 %. Nous avons voulu donner un signal aux acquéreurs de logements destinés à la location de courte durée alors que nous essayons de faciliter le parcours résidentiel à Enghien. Pour les logements, la revalorisation des bases, qui résulte d'une formule légale de calcul à partir d'un comparatif de l'indice des prix la consommation harmonisée, a été très forte en 2023 (7,1%) et atteint encore 3,9 % pour 2024. Or à Enghien, si les taux sont modérés, les bases sont élevées. Cette revalorisation des bases va générer un produit supplémentaire de 200 000 € pour la ville. Nous préférons donc ne pas contribuer à un nouvel alourdissement de la pression fiscale.



*FSRIF : Fonds de Solidarité des communes de la Région d'Île-de-France / *SRU : Solidarité et au Renouvellement Urbain

** Chiffres Insee 2022

La ville en mouvement

Rénovations, travaux, plantations, à Enghien-les-Bains petits et grands chantiers font avancer la ville pour le bien-être de ses habitants.

TRAVAUX DE RÉNOVATION

Dojo Le Veillard et alentours

Entièrement rénové à l'intérieur, le dojo Le Veillard fait aussi peau neuve de l'extérieur. L'accès, qui sera désormais PMR, sera facilité avec un trottoir élargi, lors des travaux de requalification de voirie. L'ensemble de la rue Le Veillard, de même que la rue Prosper Tillet, sont en cours requalification avec la pose de trottoirs pavés, avec des bordures en granit. Cela vient clore une succession d'opérations en sous-sol (modernisation du réseau de distribution d'eau potable, de gaz et d'assainissement, enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques...). Quant à la façade du dojo, elle sera prochainement ravalée et habillée, d'une grande fresque colorée.



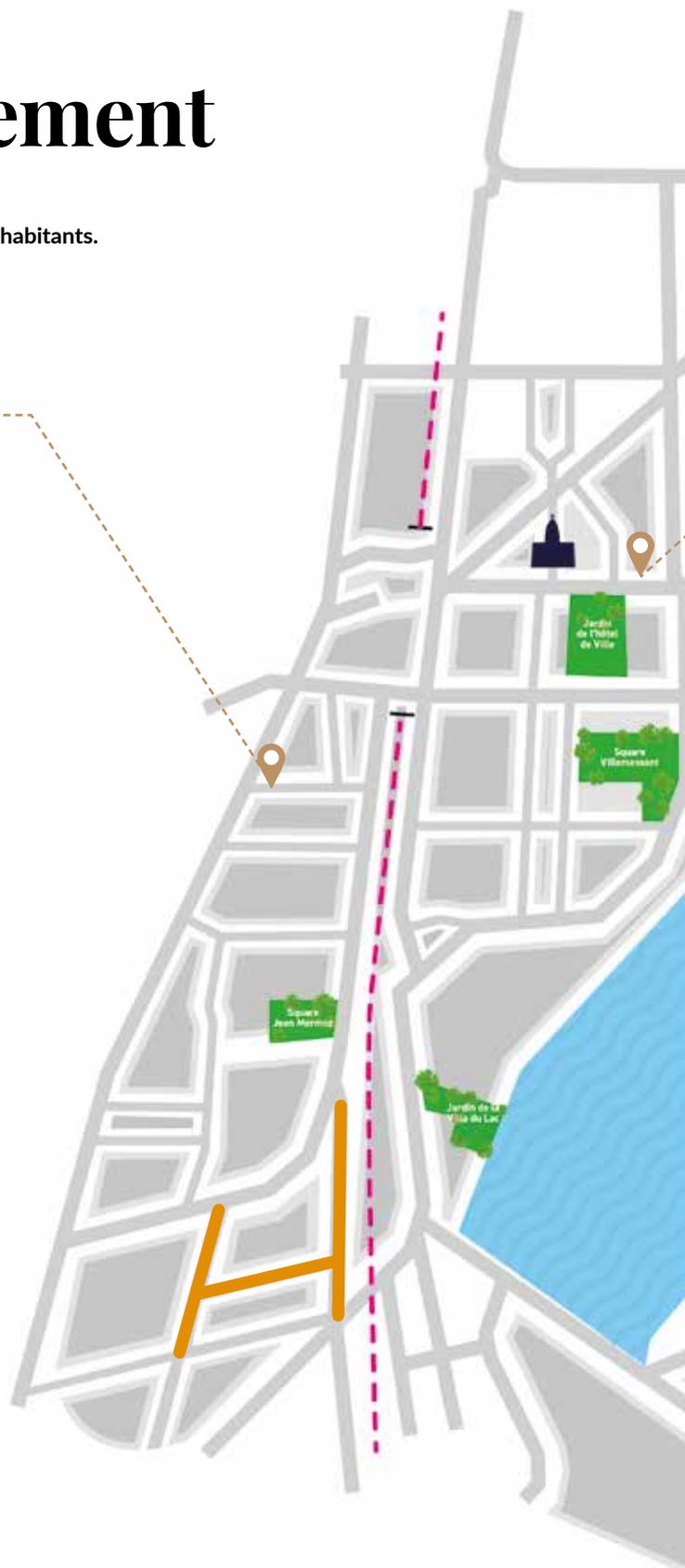
Transformer pour améliorer MODIFICATION DU SENS DE CIRCULATION DE RUES DANS LE SECTEUR NORD.

- Le bas de la rue du Départ passe en sens unique dans le sens de la montée pour laisser la place à une piste cyclable à double sens.
 - Changement du sens de circulation de la rue le Veillard
- Les objectifs :**
- Sécuriser/ fluidifier le carrefour Gavignot au bas de la rue du Départ.
 - Faciliter la circulation des riverains et endiguer le trafic de transit dans la ville.
 - Favoriser la mobilité douce avec la création d'une piste cyclable sécurisée.



NOUVELLES PLANTATIONS D'ARBRES

Des tilleuls, des micocouliers de Provence et de magnifiques albizia, qui d'ici quelques mois se pareront de jolis pompons colorés... Une vingtaine d'arbres ont été remplacés ces dernières semaines et douze nouvelles plantations ont été effectuées.





PORCHE MALLEVILLE : UN CHANTIER QUI PREND FORME

Rue de Malleville

Derrière les palissades de la rue de Malleville, des ouvriers s'activent et deux grues tournoient dans les airs...

Le chantier du Porche Malleville, qui prévoit le regroupement de l'école Saint-Louis-Sainte-Thérèse, du lycée Notre-Dame Providence ainsi que les locaux paroissiaux, un patronage, un foyer d'étudiants et quelques logements pour les prêtres et les sœurs, avance bien. Il devrait pouvoir être livré dans les délais prévus, au printemps 2025.

Au total, ce ne sont pas moins de 4000 m² flambant neufs qui viendront s'ajouter au 1400 m² déjà existants et entièrement rénovés pour créer ce grand ensemble scolaire. Un projet d'envergure, voulu par le diocèse de Pontoise et son évêque, Monseigneur Lalanne, entièrement financé par la vente des bâtiments bientôt vacants et par les établissements scolaires. Celui-ci n'entraînera d'augmentation ni des effectifs ni des contributions familiales.

« *Sur le site, nous avons déjà 13 classes maternelles et élémentaires et 20 pour le lycée, nous estimons avoir atteint un point d'équilibre et ne voulons pas perdre le caractère familial de nos établissements* » explique Fanny Lebaillif, à la direction diocésaine de l'enseignement catholique du Val-d'Oise.

L'actuel bâtiment de l'école Sainte-Thérèse a, pour sa part, été racheté par la Ville. Un grand projet se profile, car une fois le déménagement des élèves effectué, la belle bâtisse sera réhabilitée dans le respect de son caractère patrimonial. Dans la cour arrière sera construit le nouvel espace forum des Enghiennois. Quant à l'actuelle salle des fêtes, elle laissera place à un nouveau complexe thermal et balnéothérapeutique. L'offre de soin sera ainsi élargie aux problèmes rhumatologiques avec l'exploitation de la source IRIS.





Un nouveau visage, plus vert, pour le square Jean Mermoz

Après des années de bons et loyaux services, le square Jean Mermoz est amené à évoluer vers plus de nature. Les travaux de réaménagement commenceront après l'été.

Présenté aux habitants lors d'une réunion de concertation publique à laquelle ont assisté près d'une centaine d'Enghiennois, la présentation a été vivement applaudie. Il est vrai que tout, dans ce projet, a été conçu pour préserver le charme de ce square de presque 6000 m². Le grand portail Art Déco si emblématique et le patrimoine arboré seront préservés. L'idée est ici de faire la part belle à la nature dans ce square situé à quelques pas de la gare. Un bureau d'études paysagiste, un écologue et un expert arboricole ont d'ailleurs participé à l'élaboration du projet, qui propose

notamment de revenir à une plus large surface de sol naturel et de zones de prairies. Des cheminements en revêtement naturel, des espaces refuges pour la faune et la flore et un système d'éclairage adapté permettront aussi de préserver et sans doute même de voir se développer la biodiversité déjà présente sur le site. Quant au mobilier et aux jeux existants, ils seront remplacés par des équipements en bois, réalisés sur mesure et plus durables, pour mieux se fondre dans le décor. « Nous sommes très heureux de voir cette promesse de campagne prendre forme. Elle s'inscrit dans notre politique de renaturation active pour une ville toujours plus verte et agréable à vivre », se réjouit Marc Antao, premier adjoint délégué au Développement durable et aux Affaires générales.





L'objectif est aussi d'en faire un lieu agréable même l'été, grâce à l'amélioration du système d'îlots de fraîcheur et à l'installation de brumisateurs et de fontaines à eau. « *Nous voulons faire perdurer cet esprit intergénérationnel avec des activités pour chacun qui qualifie si bien l'histoire de ce square* », explique Julia Deleschaud-Renault, Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance et au Handicap. Petits et grands auront d'ailleurs tout loisir de profiter des tables de ping-pong maintenues, pourront jouer à la pétanque sur un terrain dévolu et mieux défini ou pratiquer quelques exercices de mobilité douce sur un mini-parcours santé. « *Un espace pour les 0/3 ans est prévu avec revêtements et jeux adaptés ainsi que la possibilité pour les parents de changer les tout-petits et donner le biberon. Nous avons voulu un lieu permettant aux vélos, poussettes, trottinettes et aux personnes à mobilité réduite de circuler en toute sécurité afin que chaque individu puisse pleinement profiter du « nouveau » square Jean Mermoz* » conclut Julia Deleschaud-Renault.



Jean Mermoz

Le square Jean Mermoz porte ce nom en hommage au grand aviateur disparu en mer le 7 décembre 1936. Quelques jours après la catastrophe, le ministre de l'air de l'époque, Pierre Cot du gouvernement de Léon Blum avait dit de Jean Mermoz :

« *Sublime figure d'aviateur, d'une valeur morale et professionnelle hors pair. Créateur, aux prix d'efforts surhumains, de l'aviation commerciale transatlantique, a fait de son nom un symbole et de sa carrière une longue suite d'exploits. Allant jusqu'au bout de son entreprise, envisageant la mort avec sérénité, a mérité l'admiration générale par la grandeur de ses actes. Porté disparu avec l'équipage de la Croix-du-sud, dont il était le chef de bord. Accomplissait sa 24^e traversée de l'Atlantique sur la ligne postale qu'il avait été le premier à tracer. Entré de plain-pied dans la légende, il s'inscrit parmi les héros les plus purs de l'aviation française.* »

Sa mémoire est honorée à Enghien-les-Bains lors de l'inauguration du square le 14 juillet 1938, par le Maire de l'époque Henri Patenôtre-Desnoyers qui célébrait les valeurs morales et professionnelles du héros « *dont le regard lumineux et tendre enseignera désormais à nos concitoyens la beauté prodigieuse de l'union de l'effort.* ».

Nuisances aériennes

Roissy, le poids des atouts, le choc des nuisances

50 ans après son inauguration le 8 mars 1974, l'aéroport Roissy Charles de Gaulle continue d'alimenter un débat souvent passionné. Comment concilier l'atout économique majeur que représente aéroport international avec le respect de la tranquillité de 2 millions de riverains ?



La ville d'Enghien adopte une position équilibrée en exigeant principalement le respect des règles de survol en vigueur. Depuis le premier atterrissage d'un Boeing 747 en provenance de New-York, le 13 mars 1974, sur la seule piste alors en service de Roissy CDG, le bruit des avions n'a jamais couvert celui des appels au silence des riverains. Né dans une contestation relativement timide, l'aéroport incarnait alors l'ambition industrielle de la France et sur ce plan, l'objectif a été largement atteint. Roissy CDG est aujourd'hui le premier aéroport d'Europe avec 67,4 millions de passagers accueillis en 2023.

DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

« Malheureusement, la réussite économique d'un aéroport n'est jamais une réussite partagée par ses voisins qui subissent d'incontestables nuisances. Il faut constamment rappeler un enjeu raisonnable et acceptable : concilier l'enjeu économique et le respect du cadre de vie, à travers une utilisation plus responsable de l'avion », tempère Philippe Sueur, Maire

d'Enghien-les-Bains. Une position nuancée, en phase avec les attentes d'un grand nombre de riverains, à savoir le respect des hauteurs et des trajectoires de survol en phases d'atterrissage ou de décollage, le plafonnement du trafic à 440 000 mouvements par an et surtout le recours à un couvre-feu de 22 h à 6 h du matin respectant les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé. Une pétition formulant ces revendications et diffusée dans le cadre de la journée des associations à l'initiative de Vincent Guillon, Enghiennois et membre actif de l'ADVOCNAR*, avait ainsi recueilli près de 400 signatures. « Le sujet des nuisances aériennes est un sujet récurrent qui inquiète les Enghiennois », confirme ce défenseur de la cause environnementale.

LA VILLE À L'ÉCOUTE DU BRUIT

À l'initiative de la ville, des mesures de niveau de bruit sont régulièrement effectuées sur plusieurs points du territoire communal et à différentes plages horaires au moyen d'un sonomètre. Ces données et

l'observation des trajectoires via des outils tels que « flight radar » permettent de constater des écarts par rapport aux normes et sont systématiquement transmises au Préfet du Val d'Oise. « Des règles s'imposent aux compagnies aériennes pour limiter les nuisances sonores, elles doivent être strictement respectées et les préoccupations des riverains doivent être sérieusement prises en compte. C'est le sens du vœu que le Conseil municipal a voté en novembre dernier, à l'appel de l'ADVOCNAR, dans lequel nous demandons notamment des mesures de réduction du bruit aérien et le plafonnement du trafic de Roissy à 500 000 mouvements annuels », rappelle Philippe Sueur.



* Association de Défense contre les nuisances aériennes. www.advocnar.fr

Compostage : où en est-on ?



Les déchets alimentaires tels que les épluchures en provenance de nos cuisines et les déchets verts (ou « biodéchets » au sens du code de l'environnement) représentent plus du tiers de nos poubelles d'ordures ménagères ¹.

Le compostage est une bonne manière de les valoriser.



La « loi anti-gaspillage pour une économie circulaire » du 10 février 2020, ou loi AGECE « prévoit d'apporter à tous les Français une solution de collectes des restes alimentaires pour valoriser leurs biodéchets en biogaz ou en compost utile pour l'économie circulaire des territoires », à compter du 1^{er} janvier 2024. Sur les communes du territoire des communautés d'agglomérations de Plaine Vallée et de Val Parisis adhérentes du Syndicat Émeraude, en charge de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets ménagers, l'heure est donc à l'action, même si le défi est de taille, dans un tissu urbain extrêmement dense. « C'est forcément plus compliqué en ville, où nous devons faire face à la problématique des logements collectifs avec ou sans espaces verts et à celle d'habitations individuelles installées sur de petits terrains. La mise en place d'une collecte séparée des biodéchets apparaît donc comme nécessaire », explique Marie-Christine Fauveau, adjointe au

maire déléguée au Patrimoine et aux Travaux et membre du conseil d'administration du Syndicat. Une expérimentation est actuellement menée dans certains quartiers d'Eaubonne, de Saint-Gratien et de Soisy-sous-Montmorency où 29 abris-bacs ont été installés sur l'espace public pour permettre aux habitants d'y déposer leurs déchets alimentaires. Le but ? Estimer de manière plus précise le volume de biodéchets qu'il est raisonnable d'attendre et qui pourront ensuite être valorisés en fertilisant agricole ou en biogaz, grâce au processus de méthanisation. « Nous attendons beaucoup de cette expérimentation pour réduire à terme l'émission de méthane issue de la fermentation des déchets alimentaires dont on sait que le pouvoir de réchauffement est 25 fois supérieur à celui du CO₂ » explique Marc Antao, adjoint au maire délégué au Développement durable et aux Affaires générales, également membre du conseil d'administration du Syndicat. Mais sans attendre, les Enghiennois se sont déjà emparés de la question

puisque plusieurs d'entre eux sont déjà venus chercher leur composteur, qui va leur permettre d'obtenir, avec un peu de patience, un fertilisant de qualité pour leurs plantations. « Ce sont des bacs que la Ville achète au Syndicat Émeraude et qu'elle offre à tous les habitants qui le souhaitent », ajoute encore Marie-Christine Fauveau. Quant aux personnes habitant en appartement, elles peuvent se rapprocher du Syndicat Émeraude pour être accompagnées dans l'installation de sites de compostage collectif (étude de faisabilité du projet, fourniture de composteurs à prix réduit et formation gratuite des résidents).

> Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site

www.syndicat-emmaude.fr.

Contact : 01 34 11 92 92 ou

contact@syndicat-emmaude.fr.

Composteur gratuit pour les habitants d'un pavillon à demander sur le site de la ville et à récupérer au Gymnase de la Coussaye sur rendez-vous.

¹ Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Notre ville est une balade

Avec le retour du printemps, reviennent nos envies de profiter de l'extérieur. Ça tombe bien, Enghien-les-Bains est une ville qui regorge de trésors, une véritable invitation à la flânerie ! Ce n'est pas sans raison que chaque jour en moyenne 20 000 visiteurs arpentent les rues de notre station classée. Et vous, profitez-vous de ses atouts ?

« J'aime à marcher à mon aise, et m'arrêter comme il me plaît (...). Faire route à pied par un beau temps, dans un beau pays, sans être pressé et avoir pour terme de ma course un objet agréable : voilà de toutes les manières de vivre celle qui est le plus de mon goût. » Comment ne pas citer ces mots, ceux de notre illustre voisin, Jean-Jacques Rousseau, dans ses fameuses Confessions, à l'heure où la piétonisation des villes est au cœur des débats ? Avec ses larges trottoirs et ses 257 bancs disséminés aux quatre coins de la ville, Enghien a fait le choix, depuis longtemps déjà, d'être une ville qui s'arpenne à pied et le nez en l'air.

On aime déambuler sur la jetée, en début de soirée, à la douce lueur des candélabres emblématiques de la ville ou s'installer sur les pelouses en esplanade au Jardin des Roses pour admirer le casino, un bâtiment magnifique dont la mouture initiale de 1909 a été retravaillée en 2005 par l'architecte Louis Soors et décorée par le célèbre Jacques Garcia, à qui l'on doit également les travaux de restauration du Fouquet's à Paris mais aussi de plusieurs

salles du Louvre, de la Mamounia à Marrackech ou de l'hôtel Danieli à Venise... Mais Enghien est aussi riche en pépites cachées. Quelle surprise de trouver, aux abords de la gare, au 5, rue Gaston Israël, la maison de Mistinguett, célèbre artiste de music-hall dans les années 20. Quel bonheur de profiter du calme et de l'ombre du sous-bois de la presqu'île aux Fleurs ou de la fraîcheur apaisante du jardin de la Villa du Lac. Finalement, quel que soit le quartier que l'on explore, on se délecte puisque l'ensemble de notre territoire est classé site patrimonial remarquable, comme cinq autres villes du département, parmi lesquelles Auvers-sur-Oise ou Pontoise. C'est ce qui permet à nos meulières typiquement franciliennes, à nos villas normandes, italiennes ou basques et à nos immeubles Art Déco de garder leur style inimitable. Et pour cause puisque chaque modification sur un bâtiment ou sur une clôture, chaque plantation ou arrachage d'arbre est d'abord avalisé par l'Architecte des Bâtiments de France.



3 questions à ...

Philippe Sueur, maire d'Enghien-les-Bains
et président de l'Association nationale des élus des territoires touristiques.



Son lac,
son architecture,
ses thermes,
son casino...

Enghien-les-Bains possède des atouts touristiques majeurs, connus et reconnus.

Effectivement, c'est la raison pour laquelle, le 1^{er} décembre dernier, nous avons été reçus à Bercy par Olivia Grégoire, Ministre chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, qui a renouvelé notre classement en tant que station touristique classée pour une durée de 12 ans. Cela signifie que nous remplissons toutes les conditions prévues par le Code du Tourisme - un office de tourisme de 1^{re} catégorie, des animations et une capacité d'hébergement suffisante - et que nous faisons donc figure de destination d'excellence.

Un gage de qualité non seulement pour les touristes mais aussi pour les Enghiennois ?

Bien sûr, car parmi les 70 critères exigés pour obtenir cette classification en station touristique classée, beaucoup profitent d'abord à la population enghiennoise ! C'est le cas pour tout ce qui concerne la sécurité, la circulation sur notre commune et son accessibilité (avec 90 trains par

jour depuis et vers Paris) ou encore la possibilité de bénéficier du wifi gratuit dans différents lieux publics de la ville. Entre également en ligne de compte le fait d'être bien dotés en équipements sportifs et culturels (avec la scène nationale du Centre des arts, l'École de Musique et de Danse ou le théâtre du Casino) mais aussi en restaurants, en magasins de bouche, en agences bancaires, en cabinets médicaux ou en pharmacies.

Ce classement comme station touristique nous offre des avantages non négligeables

Ce sont aussi les raisons pour lesquelles il fait bon vivre chez nous. Une qualité de vie qui a d'ailleurs été saluée par Le Journal du Dimanche il y a quelques mois (voir édito).

Et puis, ce classement comme station touristique nous offre des avantages non négligeables tels que le surclassement démographique qui nous permet d'avoir des moyens humains, administratifs et techniques supplémentaires. C'est aussi ce qui nous donne le droit d'accueillir un casino sur notre territoire.

Président de l'ANETT, vous tirez toutefois la sonnette d'alarme ?

Le tourisme est la 2^e industrie de notre pays, lequel est la 1^{re} destination au monde. Cela représente 8% de notre PIB et 2,3 millions d'emplois. C'est devenu un secteur essentiel de notre économie, qu'il convient de préserver et de soigner. Il est dommage que certains le considèrent comme une manne intarissable. On récolte les fruits sur l'arbre mais on néglige de lui donner de l'engrais et de bien le tailler ! C'est l'une des raisons pour lesquelles je prends très à cœur mon rôle au sein de l'ANETT. Avec plus de 1 000 adhérents, parmi lesquels les villes de Marseille, Nice, Cannes, Mulhouse, Dijon mais aussi des députés, des sénateurs, des présidents de régions, nous avons la capacité de faire entendre notre voix dans le débat public sur des questions comme l'hébergement touristique, la taxe de séjour, la préservation du patrimoine ou pour agir en faveur d'un tourisme durable et innovant. Nous gérons aussi le label *Famille Plus* depuis 2006, destiné à valoriser les communes ayant engagé une démarche globale pour l'accueil des familles. Tout cela est très important pour que notre tourisme continue d'être florissant et notamment à Enghien-les-Bains, nous avons tout à y gagner.

L'actu des jeunes Enghiennois



Ouverture d'une nouvelle micro-crèche

Une nouvelle micro-crèche ouvrira le 1^{er} avril au 191 avenue de la Division Leclerc, à quelques pas de la gare, et accueillera du lundi au vendredi, de 8h à 19h, 12 enfants âgés de 3 mois à 4 ans. Cette structure, qui fait partie du groupe Babilou, sera dotée d'une équipe de 5 personnes, et de locaux adaptés à la sécurité et au bien-être des petits, avec notamment un large espace extérieur sécurisé et un beau jardin végétalisé.

Atelier culinaire parents-enfants

Enfilez votre toque de cuisinier et installez-vous pendant quelques heures aux fourneaux

de la Villa du Lac. L'occasion de partager un moment en famille et de confectionner des assiettes printanières, colorées, acidulées et, sans aucun doute, délicieuses !

> **Mardi 16 avril de 10h à 14h30 à la Villa du Lac. Activité gratuite sur inscription (dans la limite des places disponibles) par mail :**
nouvelles.solidarites@enghien95.fr

Accompagner nos enfants sur les écrans

Les écrans sont partout et posent de nombreuses questions éducatives aux parents. Il est souvent difficile de respecter la règle des 3-6-9-12 : Pas de télé avant 3 ans / Pas de console de jeu individuel avant 6 ans / Pas d'internet seul avant 9 ans / Pas de

réseau social avant 12 ans. Plus facile à dire qu'à faire dans un monde où les écrans sont omniprésents... et parfois des outils de travail qui ont pris possession de la maison ! La ville propose une soirée animée par Sylvie HAY, consultante et formatrice spécialisée dans les domaines de la petite enfance, l'enfance et le travail social. À l'issue de cette soirée interactive vous partirez avec un « carnet de recettes », véritable outil pratique et d'accompagnement pour vous et vos enfants.

> **Lundi 29 avril à 20h à la Serrurerie et sur inscription via le QR Code ci-contre.**



Il était une fois au parc Sainte-Jeanne

C'est un tout nouveau festival de contes à destination des familles enghiennoises, intitulé *Il était une fois*, qui voit le jour au parc Sainte-Jeanne ce printemps. En effet, quoi de mieux que ce lieu, bucolique et dont l'histoire est si particulière, pour se laisser happer par nos plus belles histoires et légendes ? *Alice aux pays des merveilles*, *La petite poule rouse* ou encore *Jack et le haricot magique* seront racontés par des conteurs et des comédiens de la région, celles-ci transporteront sans nul doute petits et grands dans un autre univers et leur feront redécouvrir ce patrimoine oral qu'il convient de préserver tant il est riche en émotions et en enseignements. Accompagnée de belles musiques et de jolies scénographies mais aussi de messages forts sur le développement durable ou la tolérance, cette première édition, où pas moins de 400 visiteurs sont attendus, se veut au confluent de belles valeurs, porteuses d'espoir.

> **Samedi 4 mai de 14h à 21h au Parc Sainte-Jeanne.**
Dès trois ans. Gratuit réservez votre visite en vous inscrivant par mail : resaparcstejeanne@enghien95.fr



Hommage

Monique GALAIS, née en Lorraine le 16 juillet 1944, était une personnalité incontournable et rayonnante de la vie Enghiennoise.

Professeuse des écoles, elle exerça à Ormesson I, jusqu'à sa retraite en 2009. Elle était une « institutrice », dans la pleine acception du terme, formée dans la grande tradition des écoles normales d'hier. Enseignante rigoureuse, qui chérissait ses élèves tout en sachant élever la voix, éducatrice avant tout. Monique enseigna dès l'âge de 21 ans, ne suspendant son activité que pour élever ses deux fils, Michel et Benoît. À l'école Ormesson, elle fut une figure originale, rayonnante de gaîté, de fantaisies tout en ayant le souci de l'ordre et la sagesse de la relativité des choses. Attachée aux premiers apprentissages de l'enfant, elle fût la « maîtresse », adorée de ses anciens élèves avec lesquels elle inaugura une pédagogie initiant à la peinture, aux grands maîtres et au théâtre. Qui parmi les parents et ses élèves oublierait la pièce jouée annuellement dans le petit amphithéâtre d'Ormesson ? Enfant de la Sarre française, Monique avait une délicieuse intonation germanique. Naturellement germanophone, comme Pierre son regretté époux qu'elle rencontra à Strasbourg. Lorsqu'en 1992 on scella le jumelage avec Bad Dürkheim, elle en fût immédiatement une actrice dynamique, comme Pierre qui assuma longtemps la présidence du comité.

Élue Conseillère municipale en 2008, puis en 2014, elle fût déléguée à l'enseignement culturel, partageant sa méthode d'apprentissage du dessin et de la peinture tant avec les jeunes qu'avec les seniors. Elle laisse derrière elle, une œuvre importante d'aquarelles et d'huiles, aux couleurs éclatantes, pleine de matière et de lumière, expression tantôt de sa tristesse tantôt de son exubérance. C'est dire que Monique GALAIS était une femme de partage, une passeuse de valeurs.

Nous n'oublierons pas sa silhouette fine et élégante, reflet de sa riche personnalité. Que Benoît, Michel et ses petit-enfants soient fiers de leur mère et grand-mère et assurés de l'amitié de tout le Conseil municipal.

Les vacances en ligne de mire

Vacances de printemps

L'École de voile municipale organise, durant les vacances de printemps, un stage Voile & nature. Au programme, initiation à la voile sur deux types d'embarcations (dériveur et catamaran), kayak et, si la météo n'est pas au rendez-vous, tir à l'arc et observation de la biodiversité à la longue vue. Même si la période d'inscription est dépassée, vous pourrez inscrire votre enfant (tarif majoré).

> Stage Voile & nature du 8 au 12 avril, de 14h à 17h.

Pour les enfants de 5 à 17 ans avec certificat d'aisance aquatique.

La Ville propose également des stages multi-sports, lors desquels les jeunes pourront découvrir ou redécouvrir toutes sortes d'activités, qu'elles se jouent à deux, avec des raquettes, ou en collectif. Une sortie extérieure est également prévue sur chacune des deux semaines.

> Stage multi-sports du 8 au 12 et du 15 au 19 avril, de 9h à 17h, au gymnase de La Coussaye. Pour les enfants de 5 à 15 ans.



Séjour d'été

C'est le moment de se préoccuper des vacances et de procéder à l'inscription en séjour d'été des enfants. Papa, maman, à vos agendas !

> Inscriptions jusqu'au 15 avril. Tarification en fonction du quotient familial. Dossier à télécharger sur l'Espace Citoyen et à déposer complété en mairie, auprès de la direction de l'Action Éducative.

Pour qui ?	Pour les 6-11 ans		Pour les 11-17 ans
QUAND ?	DU 6 AU 13 JUILLET	DU 23 AU 30 AOÛT	DU 8 AU 16 JUILLET
OÙ ?	Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)	Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime)	La Giétaz (Savoie)
AU PROGRAMME ?	Surf, body-board, baignades, poney, excursions, initiation à la pelote basque & anglais ludique...	Paddle, kayak ou voile au choix, baignades, excursions...	Rafting, canyoning, hydrospeed, randonnée, tennis, foot, trottinette de descente et camp trappeur...



Objectif réussite

Plusieurs stages de révisions sont proposés à partir des vacances d'avril pour permettre aux élèves du secondaire de faire grimper leurs notes d'ici la fin de l'année.

Du 15 au 19 avril, la ville propose aux collégiens de la 6^e à la 3^e, adhérents du Studio, des cours de renforcement en maths et en français. Dispensées par niveau, ces séances matinales de deux heures vont leur permettre de revoir toutes les notions du programme encore incomprises. En juin, le Studio accompagnera aussi les 3^e, les Premières et les Terminales dans leurs révisions quelques semaines avant leurs examens, en leur proposant des sessions de révisions. Deux fois par semaine, ils se retrouveront après les cours pour préparer soit le brevet soit la très redoutée épreuve du Grand Oral, lors de laquelle chaque candidat au bac doit, pendant une vingtaine de minutes, faire la démonstration de sa capacité à raisonner et à argumenter.

> **Inscriptions (dans la limite des places disponibles) à partir du 29 mars sur l'Espace Citoyen de la ville. Plus d'infos au 01 34 28 45 66 ou par mail espace.jeunesse@enghien95.fr.**

Opération 1 collégien 1 libraire 4^e édition

Dans le prolongement du dispositif départemental, la Ville d'Enghien-les-Bains maintient sa mobilisation en faveur du livre et de la lecture afin que chaque collégien enghiennois scolarisé dans les établissements de la ville acquière le plaisir de lire. L'opération coordonnée par le service jeunesse se construit avec les libraires de la ville et en lien avec les chefs d'établissements. Les "bons lecture" d'une valeur de 10 € seront distribués au collège G. Pompidou, notamment par Monsieur le Maire Philippe Sueur qui sera accompagné de Laurence Robbe Conseillère municipale déléguée à la jeunesse, ensemble ils pourront ainsi rencontrer les lecteurs en herbe. Les élèves du collèges Notre-Dame devront récupérer leurs bons auprès de la Structure Info Jeune.

> **Du 22 au 26 avril 2024**



Devenir citoyen, ça s'apprend !

Quoi de mieux qu'un grand jeu en équipe et en extérieur pour parfaire sa culture civique ? Les élèves des trois classes de 5^e du collège Georges Pompidou participent le mercredi 3 avril à un rallye citoyen afin de mieux connaître les différents services publics présents sur la ville, du Centre des arts au service de l'état-civil, en passant par l'Office de Tourisme, sans oublier bien sûr toutes les structures jeunesse (le Kiosque, le Studio et la Structure Info Jeunesse). En chaque lieu, ils auront un petit quiz qui les aidera à mieux comprendre les missions remplies par les agents de ces services et devenir ainsi des citoyens accomplis.

Des seniors bien occupés

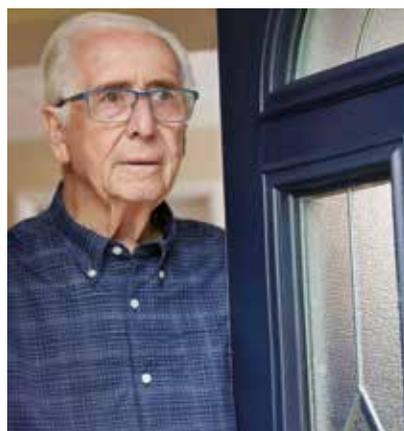
Ce printemps encore, le Pôle Animations seniors a concocté un programme des plus plaisants pour les seniors. De quoi se cultiver, se divertir et tisser des liens enrichissants avec d'autres Enghiennois.

Les animations de la Villa du Lac

Permanence multimédia

Créneau personnalisé de 30 minutes pour se familiariser avec l'outil numérique, apprendre à utiliser son matériel de manière optimale et être accompagné dans ses différentes démarches.

> En avril, les mercredis 10 et 17 de 9h à 12h



Prévention et sécurité

Faux agent EDF venant faire le relevé du compteur, faux plombier voire même faux policier... Apprenez à vous prémunir des « vols à la fausse qualité », en recrudescence actuellement en Île-de-France, grâce aux conseils de fonctionnaires de police.

> Jeudi 4 avril de 14h30 à 16h



Atelier découverte

Un atelier pour apprendre à fabriquer sa lessive et son spray nettoyant avec des produits naturels et faciles à se procurer. Atelier également ouvert aux familles.

> Mardi 9 avril de 14h à 16h30

Animations gratuites (sauf mention contraire) et sur inscription au 01 34 28 67 36 / 45 99 ou par mail animation.seniors@enghien95.fr



La croisière s'amuse

Pour la toute première fois, le traditionnel repas des seniors, qui se déroule d'ordinaire à la salle des fêtes, s'externalise pour prendre la forme d'un déjeuner-croisière exceptionnel une manière originale de redécouvrir la capitale et de prendre du bon temps. À destination des plus de 65 ans et entièrement gratuit, il aura lieu le jeudi 25 avril, en présence de M. le Maire. Cet événement sera suivi, comme à l'accoutumé, de deux autres repas durant l'année : un deuxième sous forme de garden party, en début d'été, dans les jardins de la Villa du Lac et un troisième, en fin d'année. Un triplé qui permettra à chaque senior enghiennois qui le souhaite de participer à au moins l'un de ces trois événements.

> **Sortie du jeudi 25 avril : rendez-vous à 9h30 rue Talma.**

Déjeuner offert aux Enghiennois de 65 ans et plus. Inscriptions au 01 34 28 46 54 dans la limite des places disponibles.

Nuit sous les étoiles



©Daniel Steinmetz

Envie de venir observer la voûte céleste depuis le merveilleux Parc Sainte-Jeanne ? Venez participer à la nuit sous les étoiles, un événement organisé par l'association Les Enghiennois Astronomes. L'opportunité d'apercevoir les planètes, les constellations et les nébuleuses, de voir les démonstrations de lunettes et télescopes astronomiques, d'assister à des conférences tout public sur les supernova, exoplanètes ou sur les dernières actualités en astronomie. Vous pourrez aussi repartir avec du matériel, des livres, des astrophotos grand format et d'autres cadeaux en participant à une tombola. Une partie des bénéfices récoltés lors de cette soirée seront reversés à l'association ELHAN qui accompagne les enfants souffrant de handicap et leur famille.

> **Samedi 27 avril de 17h à 22h au Parc Sainte-Jeanne. Entrée gratuite sur inscription sur le site ou à l'office du tourisme.**

<https://my.weezevent.com/enghien-nuit-sous-les-etoiles>

Tournoi d'échecs

Corneille l'affirmait : « Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années ». Aux échecs non plus ! C'est pourquoi l'association L'échiquier du Lac organise un grand tournoi intergénérationnel où petits et grands auront la possibilité de s'opposer lors de parties rapides qui promettent d'être passionnantes.

> **Samedi 6 avril de 10h à 19h, à la Salle des fêtes. Ouvert à tous.**

Inscriptions par binôme (1 adulte + 1 enfant) à partir de 20 €.

Renseignements et inscriptions sur helloasso.com/associations/l-echiquier-du-lac/evenements/tournoi-d-echecs-inter-generations



Repair café

L'une des mesures de la loi AGECE, promulguée en 2020, oblige depuis le 1^{er} janvier 2024 tous les fabricants à apposer un indice de réparabilité sur tous leurs appareils électroniques. L'objectif étant de privilégier la réparation et l'utilisation de pièces détachées. Une compétence que l'on cultive depuis plus de 8 ans au Repair café !

> **Samedi 6 avril de 14h à 18h au CCFV.**



Fou d'Art

L'association Sign'art organise la 26^e édition de son salon et met à l'honneur une douzaine d'artistes de la région. Originaires de Montmorency, Saint-Gratien, L'Isle-Adam, Domont, La Frette-sur-Seine et bien sûr d'Enghien-les-Bains, ces peintres, sculpteurs mais aussi photographe, souffleur de verre et graphiste vous présenteront leurs plus belles œuvres.

> **Du mercredi 24 au dimanche 28 avril, de 14h à 19h en semaine et de 10h à 19h le week-end, à la salle des fêtes.**

Entrée libre et gratuite. Vernissage le vendredi 26 avril dès 17h45.



Concours d'élégance automobile

Les 18 et 19 mai, l'Office de Tourisme d'Enghien-les-Bains, en collaboration avec le Club de l'Auto, vous propose un week-end dédié à l'Élégance Automobile assorti de nombreuses animations sur la Jetée du Lac. Près d'une vingtaine de voitures de collections d'avant et après-guerre seront exposées et concourront pour le Prix de l'Élégance. Un événement qui renoue avec l'histoire d'Enghien-les-Bains. Les concours d'élégance automobile étaient organisés depuis 1948 dans l'unique station thermale d'Île-de-France.

> Samedi 18 mai

- Exposition des véhicules. Jetée du Lac & Parvis des thermes : 14h-18h.
- Promenades (à bord des véhicules) : 15h-17h. Départ du Parvis des Thermes. Tarifs : 5€ (1 pers.) / 8€ (2 pers.) / 10€ (3 pers.). Au profit du Lions Club d'Enghien-Montmorency.

> Dimanche 19 mai

- Parade en ville des véhicules. Centre-ville & autour du Lac : 11h-12h.
- Concours d'Élégance Automobile (suivi de la remise des prix), 15h-17h.

> Dès le lundi 29 avril

- Exposition photos Rétrospective du Concours d'Élégance Automobile à Enghien-les-Bains.

Kiosque du Jardin des Roses

www.enghienlesbains-tourisme.fr

Le débarquement, (presque) comme si vous y étiez

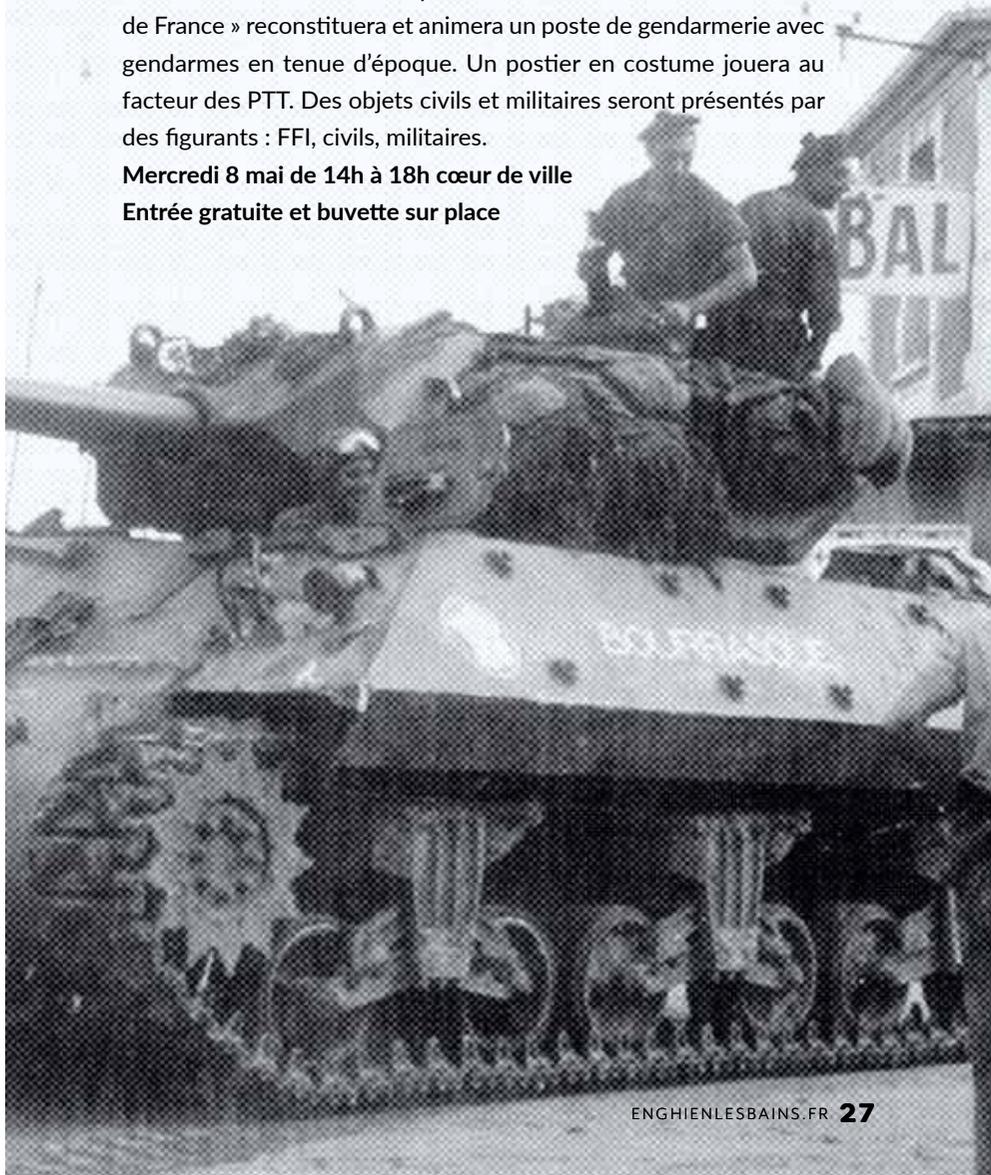
À l'occasion du 79^e anniversaire de la Victoire contre le Nazisme en 1945, l'Union Nationale des Combattants (UNC) section d'Enghien-les-Bains et la Ville vous donnent rendez-vous, mercredi 8 mai à 11h15, dans les jardins de l'Hôtel de Ville. Un cortège composé des associations d'anciens combattants et de victimes de guerre, des délégations des sociétés civiles, des écoles, des porte-drapeaux et du Conseil municipal défilera en direction du rond-point du 8 mai 45. Des véhicules militaires de la Seconde Guerre mondiale, remis en état grâce à la passion des membres de l'association UNIVEM de Versailles – Satory se joindront au cortège.

> À partir de 14h en cœur de ville

Les véhicules seront exposés pour redécouvrir le débarquement arrivé sur nos côtes 80 ans plus tôt. L'association « les Poilus d'Île de France » reconstituera et animera un poste de gendarmerie avec gendarmes en tenue d'époque. Un postier en costume jouera au facteur des PTT. Des objets civils et militaires seront présentés par des figurants : FFI, civils, militaires.

Mercredi 8 mai de 14h à 18h cœur de ville

Entrée gratuite et buvette sur place





ATELIERS PHILO : pour des enfants et des ados bien dans leurs baskets

Lunettes rondes sur le nez, discours accessible et bienveillant...

Bruno Magret incarne la sagesse qu'il tente d'inculquer.

« N'oublions pas que la philosophie, c'est d'abord et avant tout une manière de vivre, de cultiver une tranquillité et une paix intérieure », souligne-t-il. « C'est aussi un fabuleux apprentissage du dialogue, de l'échange. Elle permet d'exercer son sens critique, de construire un raisonnement, poser une problématique, échauffer des hypothèses et argumenter ses propos. »

Cela fait bientôt 30 ans que Bruno Magret participe à initier les cafés philo en France et 20 ans qu'il en anime régulièrement à Enghien-les-Bains, aussi bien à destination des adultes que des enfants. Des enfants qui, au fil du temps, ont grandi, faisant alors surgir le besoin, il y a quelques années, de créer des ateliers spécifiquement dédiés aux 14 ans et plus. « Entre les guerres et le réchauffement climatique et dans une ambiance où chacun se retrouve en compétition avec son voisin, ce n'est pas facile d'être jeune aujourd'hui », fait remarquer Bruno Magret.

Bien loin des dogmes et soucieux de dépoussiérer la philosophie et de capter l'attention de son public, il ne

prépare d'ailleurs pas réellement les ateliers : « ce sont les participants qui choisissent de manière collégiale, en début de séance, ce dont ils veulent parler », explique-t-il encore, citant parmi les dernières questions abordées, le mensonge, l'empathie ou encore la maltraitance animale et le statut donné aux animaux. Ce qui donne, de fait, des débats, souvent savoureux, qui ne se ressemblent jamais d'une séance à l'autre. En revanche, c'est avec beaucoup de soin qu'il confectionne, avec les équipes de la médiathèque, un compte-rendu de séance, très agréable à lire, qui revient sur toutes les notions abordées et propose même des lectures complémentaires. À retrouver sur le site de la médiathèque : georgesand95.fr

> Les prochains ateliers philo jeunesse à la médiathèque George Sand (gratuits et sans inscription) auront lieu les samedis 27 avril et 18 mai. De 10h30 à 12h30 pour les 14 ans et plus et de 15h à 16h30 pour les 9-13 ans.



Bravo la médiathèque !

Selon les derniers chiffres¹, la médiathèque George Sand se positionne en 3^e position des bibliothèques les plus fréquentées du Val-d'Oise dans sa catégorie (villes de 10 000 à 30 000 habitants), juste derrière celles d'Ermont et Eaubonne. Et avec un public de plus de 300 personnes à chacune de ses conférences, elle s'impose en tête de classement en terme de dynamisme !

1 Enquête de fréquentation réalisée par le Conseil départemental en mars 2023.



Déjouer les pièges de l'orthographe

La grammaire et l'orthographe françaises ne sont pas toujours un exercice auquel on aime se confronter, la dictée permet non seulement de se perfectionner dans la connaissance de la langue française mais aussi et surtout d'en avoir une approche ludique. Comme chaque année, Jean Chalvin (Dico d'or 2003) fait honneur au public en animant cette séance à partir d'une dictée inédite, "Monstres et merveilles".

> **Samedi 4 mai à la Serrurerie**
6/10 passage Mora
Accueil du public à 14h précises
Durée totale : 2h30
Renseignements au 01 34 28 42 28

VIE CULTURELLE



Nathan Devers

Nathan Devers n'a que 26 ans mais déjà cinq essais et romans à son actif. Dans le dernier en date, *Penser contre soi-même* (Éditions Albin Michel), il revient sur son parcours et sur les raisons qui l'ont conduit, alors qu'il avait choisi de devenir rabbin, à perdre la foi pour s'engager en philosophie. « *Quel est ce désir inconnu que la philosophie nous inspire dès le petit matin, avant même que nous n'ayons la moindre idée de ce qu'elle représente ?* » écrit-il dans son prologue. Un récit où se « *mêlent intelligence et humour, rigueur et poésie* », selon Le Monde des livres.

> **Lundi 6 mai à 19h à l'auditorium du Centre des arts. Entrée gratuite sur réservation : au 01 34 28 42 28**

En route vers les JO

Le 19 juillet, Enghien-les-Bains s'enflamme

C'est un moment fort : le 19 juillet prochain, la flamme olympique passera par Enghien-les-Bains. Partie d'Olympie le 16 avril, elle sera transportée à bord du Bélem, le fameux trois-mâts français, jusqu'à Marseille où elle arrivera le 8 mai. Commencera alors un périple à travers tout le pays, avec pas moins de 11 000 relayeurs qui se succéderont jusqu'à Paris, où la flamme arrivera le 26 juillet, pile à temps pour la cérémonie d'ouverture. À Enghien, c'est notamment Anaïs Roland, qui a été choisie pour porter la flamme. Un honneur mais aussi une surprise pour cette jeune sportive enghiennoise de 17 ans qui a participé aux championnats de France de judo l'an passé et aux championnats d'équitation en 2019.

Les écoles entrent en piste

Les élèves scolarisés en classes de grande et moyenne sections de maternelles ainsi que ceux des écoles d'Ormesson 1 et 2 participeront, du 2 au 5 avril, à la semaine olympique et paralympique. L'occasion pour eux de travailler sur le sujet avec les enseignants en amont, de découvrir une grande exposition consacrée au sport et de s'initier à quelques disciplines, parmi la cinquantaine inscrite au programme des JOP de Paris.



Quand le sport est bien plus que du sport

La Ville et l'IRIS, l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques organisent, le vendredi 3 mai prochain, un grand colloque sur le thème de la géopolitique du sport. Pascal Boniface, directeur de l'IRIS, nous en dit plus...

Qu'est-ce que la géopolitique du sport ?

Le sport est un instrument qui permet à un pays d'exister sur la scène internationale, de montrer son rayonnement, sa puissance. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui un soft power (littéralement puissance douce), au même titre que la culture ou la diplomatie, mais ce genre de jeu d'influence existe depuis longtemps. Lorsqu'en 1930, l'Uruguay décide d'organiser la première coupe du monde de football, c'est avec la volonté affichée de devenir un pays qui compte et que l'on sait enfin situer sur la carte du monde. Même chose avec le Qatar d'aujourd'hui pour lequel le football et le fait d'avoir accueilli la Coupe du Monde en 2022 ont servi de tremplin sur le plan géopolitique. Et c'était d'ailleurs bien l'intention du baron de Coubertin lorsqu'il a relancé les Jeux Olympiques, à la fin du XIX^e siècle : apaiser et nourrir les relations internationales au travers d'un grand événement festif et sportif.

Les Jeux Olympiques qui s'ouvrent dans quelques semaines, sont donc très importants pour la France ?

Bien sûr. Pendant toute cette période, la France va devenir le centre du monde. L'idée est d'impressionner par notre organisation, notre accueil, les athlètes venus du monde entier, leur entourage et leurs supporters, y compris ceux qui seront devant leur petit écran de l'autre côté de la planète. Cela doit aussi aller de pair avec de belles victoires sur le plan sportif : lorsqu'en 1960, aux Jeux de Rome, la France n'a obtenu que 5 médailles, l'un des pires bilans de son histoire, cela a été perçu comme un camouflet pour le Général de Gaulle et ce dernier a d'ailleurs réagi immédiatement en créant, dans la foulée, l'INSEP, pour mieux former nos athlètes de haut niveau

Ce sujet, que vous aborderez lors du grand colloque co-organisé par la Ville d'Enghien et l'IRIS le 3 mai, n'a donc rien d'anecdotique...

Non, c'est un sujet de réflexion sur notre société en général et sur notre manière d'aborder des questions d'actualité brûlante, comme souhaité par le Maire Philippe Sueur.

Les athlètes russes, qui sont autorisés à participer aux JO sous bannière neutre, seront évidemment au centre de l'attention, de la même manière que le seront aussi les délégations israéliennes et palestiniennes. Et je suis très heureux de partager cette passionnante réflexion avec tous les participants à ce colloque. Cela fait maintenant plusieurs années que l'IRIS organise ce genre d'événements avec la ville, notamment au travers des Entretiens Européens d'Enghien, et j'ai toujours beaucoup de plaisir à venir échanger avec le public dans ce cadre si apaisant...

> Vendredi 3 mai de 9h à 17h30, à la Pergola Nova.

Entrée libre sur réservation.

Programme détaillé et inscriptions ici.



LE BISTROT D'ENGHIEN CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

Changement de propriétaire et d'ambiance pour Le Bistrot d'Enghien, désormais tenu par Taner Basaran, 34 ans. L'intérieur de cette brasserie, qui ouvre dorénavant sur une plus large plage horaire, a été réaménagé et rafraîchi pour davantage de convivialité. Des planches de charcuterie et de fromage seront désormais proposées ainsi que des plateaux de fruits de mer, l'été.

*Le Bistrot d'Enghien, 28 boulevard d'Ormesson.
Tous les jours de 7h à 1h du matin.*



BOULANGERIE MOUILLETTE

Jeune couple à la ville comme derrière le comptoir, Mélanie Tellier et Damien Houpin ont ouvert début janvier la boulangerie Mouillette, à deux pas de la gare. Un projet qui a vu le jour en 2020, quand Damien, alors chef cuisinier et Mélanie, hôtesse de l'air, confinés à la maison, découvrent la magie du levain naturel et de la boulange. « Le levain naturel permet une plus longue conservation (jusqu'à 4 jours) et un goût bien plus aromatique », explique Damien qui avait à cœur de partager les valeurs du bien-manger. C'est pour cette raison que l'atelier est ouvert, permettant aux clients de voir en direct la fabrication des pains, sandwiches, cookies et autres brioches. C'est aussi pour cela que les produits utilisés sont issus de l'agriculture biologique et généralement locaux : la farine, le beurre viennent de Normandie et les œufs, de Picardie. Et après seulement quelques semaines et un démarrage à près de 200 clients par jour, Mouillette a déjà ses best-sellers, qui partent comme des petits pains : le Rugbrød, un pain danois très dense, à base de seigle et de graines, et le panettone, vendu entier ou à la part.

Mouillette, 4 bis rue du Départ.

Ouvert du mercredi au vendredi de 11h à 19h et le samedi de 9h à 14h30.



AUX MERVEILLEUX DE FRED

De la meringue, de la crème fouettée et des copeaux de chocolat... Le Merveilleux est une pâtisserie qui porte bien son nom et c'est la spécialité des Merveilleux de Fred, qui vient d'ouvrir à Enghien-les-Bains sa 33^e boutique-atelier. Ici, tous les produits sont confectionnés sous les yeux des clients. Au chocolat, au café, au caramel ou au spéculoos ? En format à partager, individuel ou en coffret dégustation ? Le choix risque d'être cornélien. À moins que vous ne craquiez finalement pour une cramique, cette brioche typique du Nord, ou pour des gaufres fourrées ? On vous laisse vous décider.

Aux Merveilleux de Fred, 2 rue du Départ. Ouvert du mardi au dimanche, de 7h30 à 20h.



STÉPHANIE ZANETTO, SOPHROLOGUE

Elle n'avait pas prévu des débuts aussi rapides. « Lorsque j'ai terminé ma formation en sophrologie en juillet dernier, je pensais pratiquer chez moi dans un premier temps », raconte la jeune femme de 33 ans qui vient d'ouvrir son cabinet, début janvier, et accompagne aussi bien les adultes que les adolescents, après 10 ans passés dans la communication auprès d'entreprises internationales. Il est vrai que le bouche-à-oreille fonctionne bien. Son grand sourire et son doux regard n'y sont sans doute pas étrangers mais c'est surtout sa conviction dans les bienfaits de sa pratique qui poussent à sauter le pas. « La sophrologie m'a permis de sortir la tête de l'eau, à une période où je traversais un douloureux drame familial et qu'en plus, j'étais enceinte », explique encore Stéphanie Zanetto. « Problèmes de mémoire, de concentration, de confiance en soi, de gestion du stress ou de douleurs chroniques, la sophrologie a de multiples champs d'application et aucune contre-indication. L'idée c'est de revenir à soi, de se reconnecter à son corps, à sa respiration et à ses émotions pour obtenir une détente durable. »

*Cabinet de sophrologie, 7 rue de l'Arrivée.
Renseignements et prises de rendez-vous
sur stephaniezanetto.fr, au 06 36 15 67 48
ou par mail contact@stephaniezanetto.fr*

ANDRÉ SOUCHET BON PIED (MARIN), BON ŒIL

Après près d'un quart de siècle à la présidence de la Société Nautique d'Enghien, André Souchet vient de passer la main. Portrait.

Rien ne prédestinait André Souchet à devenir le président charismatique de la Société Nautique d'Enghien. Certes il raconte, les yeux pétillants et la moustache frétilante, ses facéties de jeune Enghiennois des années 50 et l'utilisation d'embarcations de fortune pour aller se baigner, avec ses camarades, en plein milieu du lac, malgré l'interdiction de baignade déjà bien présente. Un cabotage cabotin qui résumait à lui seul l'expérience nautique d'André Souchet jusque dans les années 70. C'est le hasard qui a finalement scellé son destin, alors qu'il a déjà une trentaine d'années. « *Je me suis retrouvé avec le bateau de mon beau-frère trônant dans mon jardin pendant plusieurs années. Et puis, un lundi de Pâques, je me suis dit que c'était dommage et j'ai décidé de le mettre à l'eau. Au bout de seulement quelques mètres, plouf, j'ai dessalé* », raconte-t-il. Le régisseur du lac, venu à la rescousse, lui propose alors de lui apprendre les rudiments de navigation. André Souchet se met alors à la voile ainsi qu'à la planche à voile et très vite, c'est toute la famille, notamment sa fille aînée, qui attrape le virus. « *Plusieurs années d'affilée, à Noël, nous sommes descendus à Hyères pour participer à des régates en*

catamaran », se souvient-il. Père et fille font même des compétitions. Et puis, en 2000, alors que la Société Nautique se trouve en vacance de présidence, André Souchet marie l'une de ses deux filles. Une cérémonie célébrée par l'édile

***Pendant 25 ans,
la SNE s'est
régulièrement hissée
en haut des podiums
et a déniché de
nombreux jeunes
talents.***

de la ville, Philippe Sueur, qui a aussi été l'un de ses condisciples. « Lors de son discours, il a glissé un mot à mon intention, disant que l'on n'avait jamais eu l'occasion de construire des choses ensemble pour la ville, j'y ai vu un appel du pied et c'est ce qui m'a décidé à reprendre la présidence de la SNE », raconte encore le septuagénaire.

Pendant près de 25 ans, il a donc dirigé la SNE avec une implication sans nulle autre pareille, « *quitte à passer parfois pour un casse-pieds* »,

avoue-t-il. Mais les retombées sont bel et bien là, puisque le club se hisse régulièrement en haut des podiums, notamment en 2012 où la SNE raffle la médaille d'or en aviron en double aux Championnats de France. Le club peut aussi se targuer d'être un club d'élite de talents puisque plusieurs jeunes adhérents ont intégré les Pôles Espoirs de Brest et du Havre pour la voile et de Fontainebleau et de Vaires-sur-Marne pour l'aviron. « *C'est vrai que le lac d'Enghien, bordé par un certain nombre de bâtiments et de rideaux d'arbres est une formidable école pour apprendre à gérer le vent*, » explique encore André Souchet.

Un vent nouveau qui souffle désormais sur la SNE avec l'arrivée comme président d'un descendant d'une longue lignée des membres de la SNE : Jérôme Micoulot, qui officiera désormais sous l'œil bienveillant d'André Souchet. Ce dernier reste en effet vice-président du club et président du Comité départemental de Voile : pas question de mettre totalement les voiles...



OBJECTIF ENGHIEU

Dans cette colonne de libre expression, notre majorité a toujours souhaité ne pas soutenir de mauvaises controverses. Mais il y a des mises au point qui s'imposent.

Lors du Conseil municipal du 8 février, les élus des quatre listes d'opposition qui cumulativement représentent 33 % des suffrages exprimés, posaient collectivement une question d'actualité mettant en cause éthiquement le 3ème adjoint d'Enghien-les-Bains, en dénonçant négligence et favoritisme dans l'affaire de la liquidation judiciaire du Hub de la réussite qui rassemblait les écoles de la deuxième chance du Val d'Oise, de Seine-et-Marne et des Yvelines, présidé par Benjamin CHKROUN. Les assertions formulées, issues de tract CGT et journalistiques, étant infondées et les éléments portés à ma connaissance ne faisant état d'aucune malversation ni procédure pénale en cours et alors que le commissaire aux comptes n'a pas fait d'alerte préalable, j'ai confirmé ma confiance à Benjamin CHKROUN.

Dans un geste théâtral (prémédité ?), les quatre élus ont alors quitté la séance.

Attitude regrettable alors que l'ordre du jour avait inscrit l'arrêté définitif du PLU, délibération majeure pour l'avenir de la commune, ainsi que le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2024. C'est dommage !

Comme mes collègues indignés, je suis attaché à l'éthique du mandat, mais sommes-nous des Savonarole ? N'est-il pas d'actualité de revenir au questionnement biblique : Qui es-tu pour juger de ton prochain ?

L'exigence de vérité doit conduire nos démarches, dont l'indignation peut en être l'expression vertueuse, à la condition de ne pas être manipulée ! Cessons les polémiques stériles ! J'invite nos collègues d'opposition à bien s'informer, à participer à la consolidation de l'harmonie dans cette ville. C'est d'ailleurs l'occasion de les remercier de leur apport au travail municipal où ils sont souvent plus écoutés qu'ils ne le pensent.

Enfin, et dans un environnement international anxiogène et pollué par les fake-news, nous nous devons de rester vigilants et optimistes.

Je vous souhaite un beau printemps, serein, inspiré par l'une des plus belles valeurs de l'olympisme : la loyauté.

PHILIPPE SUEUR

OBJECTIF ENGHIEU

ENGHIEU EN TRANSITION

Du bon et du moins bon

Au dernier conseil municipal, les listes d'opposition ont posé une question commune sur des informations issues de la presse de nature à s'interroger sur l'éthique d'un membre de la majorité. Le maire n'avait abordé, éclairci ou débattu de cette situation délicate, connue depuis des mois, ni avec l'opposition en réunion plénière, ni même, de manière approfondie tout du moins, au sein de la majorité, d'après certains de ses membres.

Cette question était amplement justifiée par le manque de transparence, ainsi que par la nature des informations en question, et des conséquences bien réelles pour de nombreuses personnes.

Suite aux réponses insatisfaisantes de notre point de vue du maire et de l'intéressé, trop longues à résumer sans les dénaturer, l'opposition a quitté le conseil municipal.

J'invite les curieux à lire le compte-rendu du conseil du 8 février.

Sur une note plus positive, la présentation du projet préliminaire de rénovation du square Mermoz a eu lieu la veille. Les services de la ville y ont proposé un beau projet, où les préoccupations environnementales, notamment en termes de désimperméabilisation des sols et de végétalisation, sont très bien prises en compte.

Une excellente nouvelle : l'intégralité des arbres est conservée !

C'est un soulagement, surtout au regard du projet de parking, qui avait suscité une pétition des riverains afin d'exprimer leur attachement à cet espace végétalisé. Il semble désormais définitivement enterré. La mobilisation a payé.

Si certains regrettent que les adolescents soient peu pris en compte dans les usages proposés, la mairie a promis qu'un City stade, un skate park ainsi qu'un mur d'escalade seraient réalisés vers le bassin des Cressonnières, en limite de Soisy.

Espérons que ce projet sera aussi réussi que celui du square Mermoz.

DAVID BUFFAULT

DBUFFAULT@ENGHIEU95.FR

FACEBOOK @DAVIDBUFFAULT.ENGAGEMENT

ENSEMBLE ENGHIEU

Nous voulons rappeler dans ces colonnes un extrait de la charte de l'élu.

« 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

« 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

« 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts... /...

Appelant au respect de cette éthique politique, en Conseil Municipal du 8 Février, nous, élus de l'opposition, avons posé une **question de confiance** à Monsieur le Maire, concernant un élu de sa majorité.

En l'absence d'éléments de réponse satisfaisants, nous avons tous quitté le Conseil.

Il faut que les enghiennois le sachent.

Ce geste politique n'est pas anodin. Il a été posé, non seulement au nom des 40% d'Enghiennois qui nous font confiance, mais au nom de tous les Enghiennois. Il dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas.

P Sueur parle souvent du devoir d'exemplarité de la ville. Il n'y a donc de place ni pour de petits arrangements entre amis, ni pour des accommodements avec la vérité des faits. L'**exemplarité** est une et s'applique à tous.

Sur l'échelle des valeurs, l'**ambition** en est une autre sur laquelle nous sommes en désaccord avec P Sueur.

Chacun sait **mon obsession d'une architecture de qualité, d'un thermalisme de renom, d'un tourisme qui ne soit pas qu'un label, et d'un urbanisme qui renouvelle l'attractivité de notre ville.** Je vous laisse juges des réalisations et des projets. Oui, nous sommes loin du compte. Et plus encore, si nous considérons les moyens financiers « hors normes » qui sont à notre disposition.

Exemplarité, ambition...Oui, tout est question d'échelle.

Chers Enghiennois(es), cette année du Dragon, selon le calendrier chinois, devrait vous apporter à la fois prospérité et sérénité! Je vous le souhaite.

DOMINIQUE CHARLET

ENSEMBLE ENGHIEU

DCHARLET@ENGHIEU95.FR

TOUS POUR ENGHIEEN

Erratum

Une erreur s'est glissée dans ma précédente tribune qui mérite une correction : Il s'agit du loyer de l'école artfx. Le loyer versé par cette école est de 5122 euros par mois et non par an. L'erreur provient d'une mauvaise lecture du document fourni qui mentionnait une redevance annuelle pour un loyer de 5122 euros mensuels.

Il convient également de s'arrêter sur l'atelier public présentant le projet de réhabilitation du square Mermoz. Une fois n'est pas coutume, la municipalité, semble avoir écouté les habitants. Grâce à une étude de grande qualité, nous apprenons que le square restera le square Mermoz avec sa grille d'époque, sans construction de parking. Tous les arbres seront conservés ; seront créés des aires de jeux en bois, des fontaines rafraîchissantes, des Brumisateurs, une prairie, un petit itinéraire sportif ; il était temps d'agir sur ce terrain devenu imperméable aux eaux de pluie, où les oiseaux ont du mal à trouver la nourriture qui leur convient faute de plantes variées dans ce parc. La biodiversité semble être au rendez-vous.

Ce projet prometteur vient se heurter à une politique municipale désastreuse sur le stationnement où on accule les habitants à se diriger vers des parkings coûteux, en supprimant systématiquement les places dans les rues par des terre-pleins horribles, soi-disant fleuris, en dispersant des plots dévastateurs de voitures, invisibles pour le conducteur et rendant fous chaque soir les habitants qui rentrent de leur travail. Si on ne veut pas voir la voiture dans nos rues, il faut savoir la gérer efficacement. Toutes les villes tentent de répondre à ce problème et imaginent une gestion du stationnement adaptée pour les riverains. A Enghien, seul le montant des recettes des parkings reste prioritaire.

ANNE-ESTELLE LHOTE

TOUS POUR ENGHIEEN

TOUSPOURENGHIEEN@GMAIL.COM

ENGHIEEN CITOYEN

En matière de démocratie, l'une des bases c'est bien de pouvoir poser toutes les questions qui permettent au débat politique d'être le plus proche possible de la réalité et de la vérité. Pourtant à Enghien, encore aujourd'hui cette manière de penser la politique souffre de relents paternalistes des vieux siècles passés.

Lors du dernier conseil municipal de février 2024, c'est donc en tant que représentants des citoyens - portant leurs voix depuis 4 ans - que les 4 élu-e-s de l'opposition ont questionné Monsieur la Maire pour qu'il puisse partager avec l'ensemble des citoyens sa position face aux accusations qui touchent depuis le dernier trimestre 2023 le 3e Adjoint délégué à l'Économie, Monsieur B Chkroun, responsable du Hub de la réussite. Ce Hub étant en difficulté financière, il était donc important de recueillir l'avis du Maire.

Pour nous élu-e-s, toutes les questions sont bonnes à poser dès lors que, sans réponse, ces questions relatives à la vie de la cité pourraient gravement entacher le débat politique. Le risque étant que nous passions à côté des bonnes explications voire que nous soyons désinformés-e-s.

C'est dans cette optique qu'il est et sera toujours important pour moi -comme pour mes collègues de l'opposition- de poser toutes les questions même quand elles touchent, déstabilisent, inquiètent voire attaquent l'un de nos collègues de la majorité. D'autant que ces questions, posées en conseil municipal, permettent aux personnes concerné-e-s de donner leur avis, et de « reprendre la main » sur les faits souvent commentés dans la presse.

Le 8 février dernier, en conseil municipal, les vieux relents paternalistes ne nous ont pas été épargné-e-s puisque notre question d'actualité nous a valu d'être perçu-e-s comme de vilains curieux, d'être menacé-e-s de procès en diffamation par Monsieur Sueur et certains de ses adjoints. De vieilles manières de penser la démocratie et surtout une vieille manière de neutraliser les débats autour de faits qui concernent l'ensemble des citoyens, dommage !

SOPHIE MALEY

Elue DVG LISTE "ENGHIEEN CITOYEN"

ENGHIEENCITOYEN.FR



AVRIL

Evènement famille

VENDREDI 5 / 19H30 - 00H

Soirée jeux

La Serrurerie

Danse

20H30

Gravité + Solaire

CDA

Association

SAMEDI 6 / 10H - 19H

Tournoi d'échecs intergénérationnel

Salle des fêtes

Atelier

14H - 18H

Repair Café

CCFV

Atelier

SAMEDI 13 / 15H

Café philo

Médiathèque

Association

DIMANCHE 14 / 10H30 - 12H

RDV Kinomichi

Jardin des roses

Evènement famille

VENDREDI 19 / 19H30 - 00H

Soirée jeux

La Serrurerie

Association

MERCREDI 24

AU DIMANCHE 28 / 14H-19H

Exposition // Sign'art

Salle des fêtes

Association

SAMEDI 27 / 17H À 22H

Nuit sous les étoiles

Parc Sainte-Jeanne

Atelier

SAMEDI 27 / 10H30 - 16H30

Atelier Philo Jeunesse

Médiathèque

Musique

SAMEDI 27 / 20H30

Outsider // Philippe Cohen Solal &

Mike Lindsay

CDA

Evènement famille

DIMANCHE 28 / 15H - 17H30

Après-midi jeux

CCFV

MAI

Evènement exceptionnel

VENDREDI 3 / 9H - 17H30

Colloque Géopolitique du sport

Pergola Nova

Evènement famille

19H30 - 00H

Soirée jeux

La Serrurerie

Evènement famille

SAMEDI 4 / 14H-21H

Il était une fois

Parc Sainte-Jeanne

Atelier

14H30 - 17H

Atelier d'orthographe

La Serrurerie

Musique

DIMANCHE 5 MAI

15H - 16H

Ciné-Concert : Charlot en folie

CDA

Association

LUNDI 6 / 14H30 - 19H30

Don du sang

Salle des fêtes

Conférence

19H

Nathan Devers

CDA

Commémoration

MERCREDI 8 / 11H30

79^e anniversaire du 8 mai 45

Esplanade de l'Hôtel de Ville

14H-18H

Exposition

Cœur de ville

Association

JEUDI 9 AU DIMANCHE 12

Championnat d'échecs du Val

d'Oise (seniors et vétérans)

Salle des fêtes

Association

DIMANCHE 12 / 10H30 - 12H

RDV Kinomichi

Jardin des roses

Evènement famille

DU LUNDI 13 AU

VENDREDI 17

Festival Tintam'arts

CDA

Evènement famille

VENDREDI 17 / 19H30 - 00H

Soirée jeux Totem

La Serrurerie

Atelier

SAMEDI 18 / 10H30 - 16H30

Atelier Philo

Médiathèque

Association

SAMEDI 18 / 19H - 23H30

Les rencontres Astronomes

Salle de l'Europe



Concours d'Élégance AUTOMOBILE

18 MAI
19 MAI

JETÉE DU LAC
ENGHIEN-
LES-BAINS

ANIMATIONS • ACCÈS LIBRE



ENGHIEN-LES-BAINS
TOURISME

Engien
LES BAINS



ENGHIENLESBAINS-TOURISME.FR
01 34 12 41 15



PARIS 2024

VEN 03 MAI

COLLOQUE

Enjeux sociétaux et géopolitiques



Programme
et inscriptions

9H > 17H30

PERGOLA NOVA

87 rue du Général de Gaulle
Enghien-les-Bains
www.enghienlesbains.fr